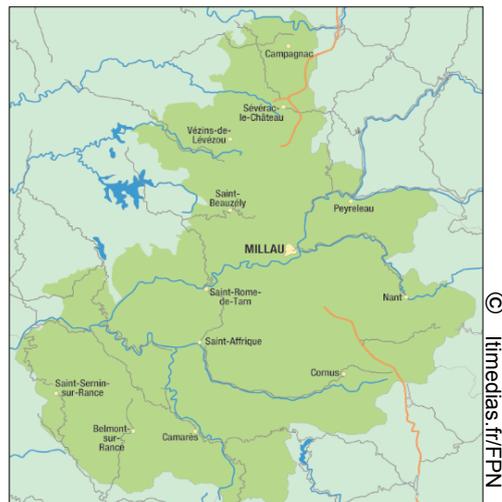


LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LE PNR DES GRANDS CAUSSES

Données générales

Date de création du Parc : 1995
Région : Midi-Pyrénées
Département : Aveyron
Nombre de communes : 97
Démographie : 68 360 habitants (2010)
Villes-portes : Millau, Campagnac, Saint-Sernin-sur-Rance, Nant
Superficie : 327 070 ha



Spécificités du territoire

Paysages et types de milieux

Le Parc naturel régional des Grands Causses présente une mosaïque de paysages différents. Les causses sont des plateaux calcaires plus ou moins vastes aux reliefs modelés de puechs et de combes entrecoupés de ravins (les *balats*), de petites vallées (vallée du Durzon, vallée du Cernon, etc). Les contreforts des causses sont cernés de profondes gorges (Tarn, Dourbie, Lot, Jonte, etc.) comme de larges vallées ouvertes accueillant les villes de Millau, Saint-Affrique, Sévérac-le-Château, de Roquefort sur Souzou. Les Rougiers, collines de couleur rouge brique. Les Monts couverts de forêts et parcourus de vallées encaissées.



Pressions identifiées

Le riche patrimoine naturel du Parc est menacé par un manque d'entretien et de gestion adaptée, sans compter les problèmes de pollutions des eaux souterraines, particulièrement délicats en terrain karstique.

Le déclin démographique des Grands Causses peut aboutir à l'abandon du terroir et à la fermeture des paysages notamment sur les pentes aménagées en terrasses où la friche se développe.

Contexte

Début de la réflexion TVB

2004 (révision charte qui induit une réflexion "corridors")

Contexte Régional

De 2008 à 2010 les services de la Région et de la DREAL Midi-Pyrénées ont été associés au projet expérimental d'identification d'une trame écologique du Massif central porté par l'association Inter-Parc du Massif central en association avec l'Université de Saint-Etienne et le CEMAGREF de Montpellier.

En 2010, un premier travail a été réalisé sur l'aspect cartographique avec le travail d'un stagiaire du Master 2 « aménagement du territoire et télédétection » de l'université Paul Sabatier, Toulouse III.

En Midi-Pyrénées, la rédaction du Schéma régional de cohérence écologique a démarré début 2011. Plusieurs vagues de concertation se sont déjà tenues, les mesures et dispositifs du plan d'action sont en cours de rédaction (depuis le deuxième semestre 2012).

Les Parcs naturels régionaux de Midi-Pyrénées sont invités aux diverses réunions de concertation ainsi qu'au Comité régional Trames verte et bleue de Midi-Pyrénées qui s'est réuni deux fois (janvier et septembre 2012), ils ont été associés également au groupe de travail plus restreint traitant de la méthode d'identification et de cartographie de la Trame verte et bleue.

La méthode de Midi-Pyrénées s'appuie principalement sur les ZNIEFF 1 de seconde génération pour identifier les réservoirs de biodiversité par sous-trame ; la connectivité entre réservoirs étant analysée sous l'angle de l'écologie du paysage en fonction de la plus ou moins grande perméabilité selon les milieux et en regard des sous-trames concernées.

Prise en compte de la TVB dans la charte de PNR

La charte (2007-2019) ne contient pas d'articles spécifiques à la TVB, mais intègre les "corridors écologiques" dans au moins deux articles comme une mesure pour la préservation de la biodiversité. Une fiche du programme prévisionnel est consacrée à ces corridors écologiques.

Identification / Cartographie de la TVB

Identification et cartographie de la TVB à l'échelle du Parc, (depuis 2011)

- Travail faisant suite à l'étude d'identification de la trame écologique en massif central (IPAMAC, appel à projet 2008-2010) ;
- Acquisition d'un référentiel d'occupation du sol au 1/25 000^{ème} (précision ¼ ha) (2012) ;
- Diagnostic de la Trame écologique à l'échelle du 1/25 000^{ème} dans le cadre d'un travail inter parcs Midi-Pyrénées (2013).

Objectif : Préserver les fonctionnalités écologiques des écosystèmes et prendre en compte la biodiversité dans les politiques publiques d'aménagement du territoire du PNR des Grands Causses.

Résultats attendus :

- Mettre en œuvre la démarche d'identification de la trame écologique du PNR (d'après l'expérience IPAMAC) et adaptation au changement d'échelle d'analyse ;
- Identifier une trame écologique à l'échelle des territoires de Parcs de manière générale, cette identification devra permettre de réaliser un diagnostic "biodiversité" global et un état de la trame écologique des PNR sous l'angle "constat" ;
- représenter, sous forme cartographique, les infrastructures éco-paysagères et rendre perceptible aux élus du territoire et aux partenaires des PNR la fonctionnalité des écosystèmes ;
- proposer un outil d'aide à la décision pour les PNR et prendre en compte la biodiversité dans les politiques territoriales d'aménagement du territoire. ;
- permettre à la Région et la DREAL Midi-Pyrénées d'analyser à une échelle plus fine le diagnostic et les résultats d'une analyse à l'échelle régionale (SRCE).

Expériences et actions TVB

* Début de réflexion sur la **restauration des continuités écologiques aquatiques**

Via l'effacement des obstacles (principalement des chaussées) pour la population piscicole sur un bassin versant compris dans le périmètre du Parc et le périmètre du SAGE Tarn-amont (2011).

- La mise en œuvre des mesures identifiées dans ce diagnostic sera concrétisée au travers un Plan d'action territorial (PAT) Adour-Garonne animé par le SAGE.

* **Appui au diagnostic pour la mise en oeuvre de la Trame verte et bleue dans les espaces agricoles** (Fédération des Parcs naturels régionaux de France, APCA, 2010)

Enjeu : Identifier les outils disponibles pour la mise en oeuvre de la TVB sur les espaces

agricoles / identifier les freins, les leviers, les questionnements pour mettre en oeuvre la TVB sur les milieux pastoraux.

Outils utilisés : Enquête auprès du monde agricole (techniciens, élus, associations...).

Enjeux TVB sur le territoire du Parc : Maîtrise de l'embroussaillage des milieux agropastoraux (pelouse, lande, prairie) et lutte contre la fermeture des milieux/zones humides.

- Les conclusions réalisées à l'époque (2010) concordent avec le diagnostic des mesures MAEt réalisées en 2012 (cf. plus bas), les conclusions sont transmises à l'Etat dans le cadre du diagnostic régional des mesures MAEt et seront prises en compte dans les futurs dispositifs à expérimenter sur le territoire du Parc dans le cadre de la mise en oeuvre de la TVB.

* **Promotion du pastoralisme (depuis la création du Parc en 1995)**

- Les actions d'appui des éleveurs pour la promotion du pastoralisme seront étendues dans une logique de mise en oeuvre opérationnelle de la TVB ;
- Appui financier aux travaux sylvopastoraux (2001-2003 et en 2004-2007 – le dernier programme) ;
 - L'action a permis un débroussaillage en sous-bois chez 21 exploitations agricoles situées dans le périmètre du Parc pour une surface de 70 ha,
 - Une étude sur l'impact de la gestion dans les écosystèmes forestiers gérés par le sylvopastoralisme (2011-2012) à été réalisée, elle a permis de mettre en exergue l'impact favorable de cette gestion pour les espèces des milieux ouverts et les chiroptères (zones de chasse), et un impact défavorable pour la faune et la flore forestières en cas de « nettoyage » systématique des parcelles pâturées ;
- Diagnostics éco-pastoraux (depuis 2006 dans le cadre de l'animation Natura 2000) sur les itinéraires techniques choisis par l'éleveur et incitant à une meilleure valorisation des ressources locales par le pâturage (herbe « gratuite » des parcours) et conditionnant l'obtention de la MAEt (cf. ci-après) ;



© PNR GC Diagnostic éco-pastoral (Natura 2000)



© PNR GC Diagnostic éco-pastoral (Natura 2000)

- MAEt à obligation de pâturage sur les sites Natura 2000, évaluation de la mesure sur le Causse noir en 2012.

* **Autres mesures de restauration et de gestion des pelouses sèches, identifiées comme éléments de trame**

- Accompagnement technique des éleveurs (diagnostics d'exploitations, diagnostics pastoraux, rencontres...);
- Programme de restauration des pelouses sèches (1998-2000) sur 40 exploitations.

Pour aller plus loin

- [Site internet du Parc](#)

Contact :

Jérôme BUSSIERE

Chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides

jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr